

Shiva, spécialiste du ménage et repassage à domicile, recrute en Vaucluse et dans le Gard



Shiva, l'enseigne du ménage et repassage à domicile, a ouvert récemment 10 agences en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. De nombreux postes sont à pourvoir, notamment à Saint-Saturnin-lès-Avignon et Bagnols-sur-Cèze.

Afin de répondre à la demande des consommateurs et de mieux couvrir le territoire national, l'enseigne Shiva, qui dispose déjà de quelque 550 agences, en a ouvert 10 nouvelles en Région Sud et en Occitanie à Six-fours, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vidauban, Montauroux, Cuers, Lambesc, Istres, Mougins, Saint-Martin-du-Var et Bagnols-sur-Cèze. « Ces ouvertures témoignent de la forte dynamique de Shiva dans la région et illustrent pleinement l'ambition de l'entreprise : proposer un service de proximité et de qualité à nos clients à travers les territoires, tout en valorisant le métier d'employé de maison », explique Romain Bouis, Responsable régional Shiva.



Le nombre de clients ne cessent d'augmenter, avec une croissance du marché du service à la personne d'environ 20% par an. Ainsi, les agences Shiva peuvent compter jusqu'à 50 employés de maison chacune afin de répondre aux demandes croissantes. L'entreprise, fondée il y a 20 ans, ambitionne de comptabiliser plus de 1 000 agences d'ici 2027, ainsi que de créer 300 000 emplois.

Pour postuler, il est possible de se rendre directement en agence ou directement <u>sur le site</u> <u>internet</u>.

48 Place des Cafés. Saint-Saturnin-lès-Avignon. 17BD Lacombe. Bagnols-sur-Cèze.

Le Grand Avignon réalise deux travaux d'aménagements à Saint-Saturnin-lès-Avignon

Dans le cadre des programmes de travaux d'aménagements des voiries d'intérêt communautaire de l'agglomération des 16 communes concernées, le Grand Avignon a réalisé deux opérations d'aménagements sur deux axes de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Un nouveau réseau drainant pluviale et un nouvel itinéraire cyclable ont ainsi été installées.

Chaque année, <u>le Grand Avignon</u> investit environ 15 millions d'euros sur ses réseaux d'eau (pluvial, eau potable et assainissement) et un peu plus de 6 millions d'euros dans des travaux de voirie à destination de ses 16 communes. En ce mois de mai 2024, c'est deux axes prioritaires de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon, l'avenue Saint-André et le chemin des Roseaux qui ont bénéficié de ces travaux d'aménagements qui ont pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Un nouveau réseau d'eau pluviale sur l'Avenue André Durand

L'avenue André Durand a fait l'objet d'une réhabilitation de ses réseaux d'eaux pluviales, avec la création d'un réseau drainant de 300 mm à 500 mm de diamètre sur 210 mètres linéaires et de 10 grilles en point de collecte sous caniveaux. Ce nouveau système permet une évacuation plus rapide des eaux de pluie et évite ainsi les eaux stagnantes sur la chaussée.

Un plateau, ainsi que des places de stationnement matérialisées au sol, ont été créées. Un plateau est en effet une surélévation de la chaussée dans le but de ralentir la vitesse des véhicules et faciliter les



traversées piétonnes.

Côté mobilité, un itinéraire cyclable de type « chaucidou » (contraction de chaussée à circulation douce) a été réalisé sur l'ensemble de l'avenue André Durand (sur une longueur d'environ 460 mètres linéaires), avec regualification de la voie sur un tiers du linéaire, et reprise des enrobés sur les deux tiers restants.

Le volet aménagement paysager n'a pas été oublié avec la plantation de 9 arbres.

Le coût des travaux sur l'avenue André Durand représente un montant de 211 200€ (soit 59 800€ pour le réseau pluvial et 151 400€ pour la voirie).

Un itinéraire cyclable sur le Chemin des Roseaux

Le chemin des Roseaux a été réaménagé afin de renforcer la sécurité des usagers. En effet, un itinéraire cyclable également de type « chaucidou » a été créé sur l'ensemble du chemin (environ 365 mètres linéaires), et la voie a été entièrement requalifiée. Un aménagement assez similaire à celui réalisé sur l'Avenue André Durand. Les enrobés ont été repris en intégralité.

Un dos d'âne a été mis en place, accompagné d'une nouvelle signalisation horizontale. Une bordure extrudée a aussi été installée sur tout le chemin des Roseaux, afin de protéger les piétons de la circulation des véhicules. Ces travaux de voirie représentent un montant total de 148 000€.

Bassin des Sorgues : fin de chantiers à Saint-Saturnin-lès-Avignon



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le Syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS) a finalisé trois restaurations de berges sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Trois sections à fort degré d'érosion ont subi des transformations afin de pérenniser les berges dans leur environnement naturel. Ces travaux se sont déroulés du 28 février au 7 mars pour un coût total de 40 290€.

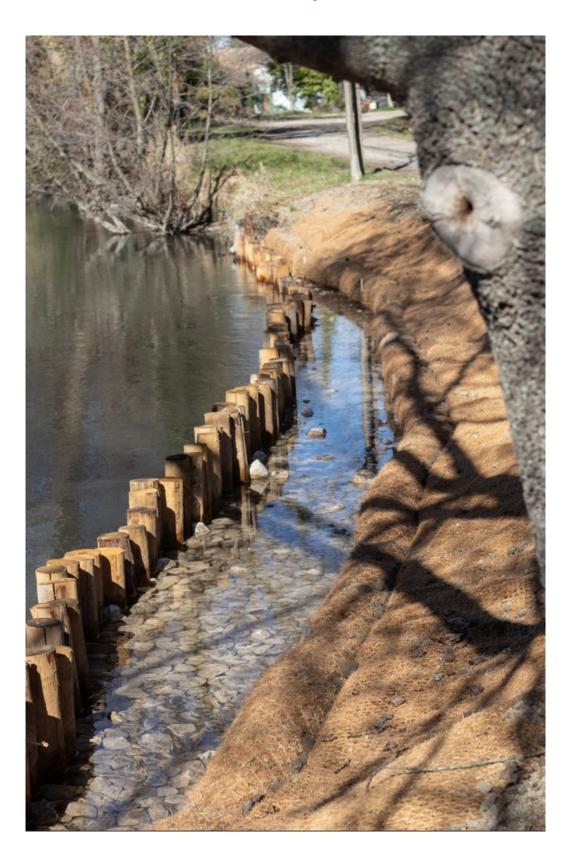
Le SMBS poursuit sa mission de préserver les milieux naturels du bassin sorguais. C'est sur le chemin de Brûlefer, au sein de la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon, au bord du Canal de Vaucluse, lieu très apprécié par les promeneurs et les amateurs de course, que les travaux ont eu lieu.

Trois sections à fort degré d'érosion ont été choisies en corrélation avec l'agglomération pour assurer des missions de restaurations de berges. Trois zones avec des caractéristiques naturelles très différentes qui ont nécessité trois solutions d'action bien distinctes. L'objectif de ces chantiers était avant tout de sécuriser cet espace ouvert au public et largement fréquenté, et de permettre la viabilité sur le long terme des berges tout en respectant le cadre environnemental et la rivière.

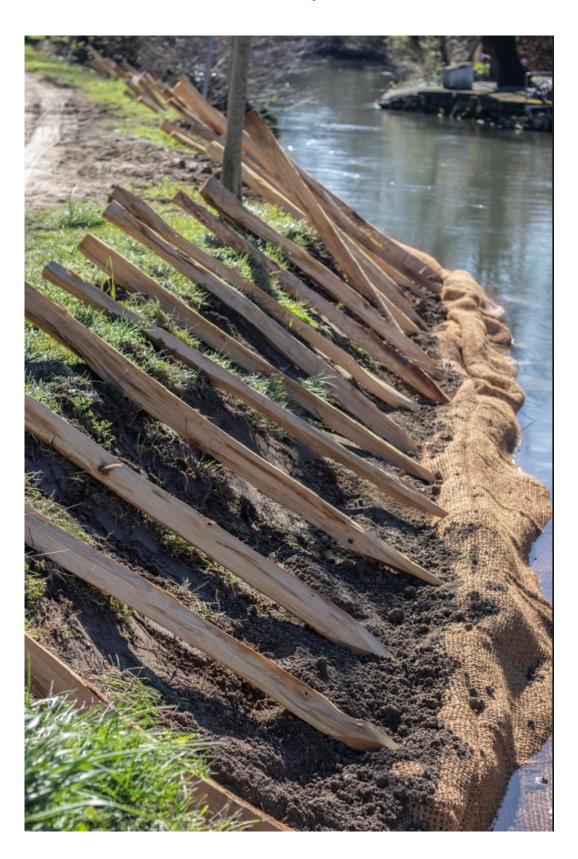












Ecrit par le 18 décembre 2025

DR

Des travaux rapides

Le SMBS a agi sur ce projet en tant que maitre d'œuvre et a pu compter sur le travail de l'entreprise <u>ATP Environnement</u> pour l'exécution des travaux. Ces chantiers ont été menés du 28 février au 7 mars pour un montant total de 40.290 euros.

Au final ce sont trois zones totalement remodelées et respectueuses de leur habitat naturel qu'ont pu visiter le maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon, <u>Serge Malen</u>, accompagné des élus communaux <u>Chantal Bonnefoux</u>, également Vice-présidente du SMBS, Jean-Louis Craponne et Alex Cacelli le mardi 6 février 2024. Une visite finale qui a laissé l'occasion à ATP Environnement et l'équipe technique de SMBS d'exposer aux acteurs locaux la portée et les détails de leurs aménagements.

Quand l'Union départementale des retraités FO défend les Ehpad publics auprès de l'ARS 84

Une délégation de l'UDR FO -Union départementale des retraités et pré-retraités Force Ouvrière Vaucluse- représentée par J. Fassié et J.-P. Coffy et accompagnée par Christophe Del Rey, secrétaire départemental du Groupement Départemental Hospitalier FO 84, et Fred Mugnier, secrétaire général-adjoint, a été reçue par les représentants de l'antenne départementale de l'ARS -Agence régionale de santé-, M. Loïc Souriau, et Mme Benayache. Mission ? Evoquer les grandes difficultés de trésorerie des Ehpad publics de Vaucluse tels que : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Sainte-Cécile et Saint-Saturnin.

« La délégation a fait état de son inquiétude pour la pérennité des EHPAD -Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes- publics de Vaucluse après avoir pris connaissance des propos tenus par un cadre du Conseil Départemental lors de l'Assemblée plénière du CDCA du 26 septembre 2023. »

Assainir la situation financière, oui mais comment ?

« Il faisait état, sans les citer nommément, de 7 établissements dans une situation financière difficile. Les solutions évoquées telles que des restructurations, et des regroupements nous inquiètent, d'autant plus





que le contenu de l'instruction interministérielle de la première ministre de l'époque, en date du 21 septembre 2023, ne laisse pas planer le doute quant à la volonté gouvernementale d'assainir la situation financière des EHPAD grevés de charges, notamment du fait de l'inflation galopante et des nombreuses mesures catégorielles non financées par l'État qui n'a, par exemple, apporté aucune contribution financière pour les dernières augmentations de rémunération. »

Jongler entre la possibilité du maintien à domicile et la nécessité de la prise en charge en Ehpad

« La délégation est d'autant plus inquiète que le gouvernement a décidé de consacrer en tout et pour tout une enveloppe de 100 millions d'euros, couvrant les EHPAD de tous les secteurs et l'aide à domicile, là où selon la Fédération Hospitalière de France, 500 millions d'euros seraient nécessaires pour renflouer les EHPAD publics. Nous avons appris depuis qu'un fonds exceptionnel de 1 million d'euros a été attribué par l'ARS à 3 établissements du département. Mais quid pour les autres ? De surcroît, l'État et à sa suite le Conseil Départemental ne jurent que par le virage domiciliaire, comme si les personnes âgées dépendantes pouvaient être maintenues à domicile! «

Suspendus aux décisions de l'ARS 84

« La délégation a demandé aux représentants de l'ARS, d'une part, s'ils se prononcent pour le maintien de tous les établissements, y compris ceux qualifiés de petits et pourtant si nécessaires au maillage territorial, d'autre part quels étaient les EHPAD dont la situation financière est catastrophique. Les représentants de l'ARS ont affirmé qu'il n'était pas dans les intentions de l'État de fermer les EHPAD, petits ou grands, du département, mais qu'il fallait aider les établissements déficitaires à revenir à l'équilibre en actionnant différents leviers, contractualisation, mutualisation ou regroupements.«

Le Conseil départemental et l'ARS 84

« Ils ont rajouté que la tutelle des EHPAD était partagée à égalité entre le Conseil Départemental et l'ARS et qu'à ce titre le Conseil Départemental était tout aussi responsable pour soutenir les EHPAD, d'autant plus que l'ARS PACA a procédé à une rallonge de 1,5 million d'euros pour le Vaucluse. Ils ont confirmé la liste des EHPAD publics en grand difficulté de trésorerie que nous avions obtenu à la réunion CDCA personnes âgées : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Ste Cécile, St Saturnin.«

L'Ehpad de Cucuron en grande difficulté

« La délégation FO a fait part de son scepticisme quant à la volonté de la tutelle de conserver tous les EHPAD publics, comme en témoigne le cas de celui de Cucuron, « La Clé d'Or ». La question de sa réhabilitation est posée depuis le début des années 2000, sans solution pérenne jusqu'à ce qu'un projet mené par 3 architectes ait été envoyé en 2022 aux autorités de tutelle, pour rénover et agrandir le bâtiment qui date du XVIIIème siècle. »

Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes

Demande de budget pour une rénovation et un agrandissement

« Depuis cette date, l'ARS n'a rendu qu'une réponse orale assurant que son apport financier serait du même niveau que le Conseil Départemental, soit 1 million d'euros. Or, le renchérissement des coûts des



matériaux depuis la pandémie du COVID et la guerre en Ukraine a fait exploser les prix des travaux, changeant sensiblement la donne. Tenant compte de cette situation, le Conseil Départemental a voté pour l'augmentation de sa participation au financement de l'opération à 1,5 million d'euros. L'ARS apporterait l'équivalent, sans garantie écrite. Il manque cependant encore 1,5 million d'euros pour boucler l'opération. Si rien ne bouge, l'opération devient caduque et la commission communale de sécurité de Cucuron sera contrainte de prononcer la fermeture de l'établissement en avril 2025, délai de rigueur donné en 2019 pour la mise aux normes. »

Des décisions qui tardent à concrétiser le projet

« La délégation a donc interpellé les représentants de l'ARS sur la nécessité que l'Etat, chargé de la sécurité et de la santé publique, garantisse la faisabilité de l'opération, en assurant le complément de financement des travaux. Les représentants de l'ARS se sont cantonnés à nous répondre que l'effort de l'État serait au même niveau que celui du département et, qu'au mieux l'ARS financerait les travaux de mise aux normes. Ce qui s'appelle se moquer du monde! Conclusion : nous devrons poursuivre nos démarches à l'échelon supérieur, préfecture, direction régionale de l'ARS. »

Qu'en dira la Préfecture ?

« A la faveur de cette entrevue, nous avons alerté les représentants de l'ARS sur un problème de personnel qui conduirait à servir des repas froids aux résidents de l'EHPAD de la Croix Rouge à Avignon, récemment ouvert. Rappelons que l'ARS avait imposé l'ouverture de cet EHPAD privé au lieu d'un EHPAD public, malgré les protestations que nous avions formulées au CDCA, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie. »

Quid des urgences dentaires en Vaucluse ?

« Enfin, nous avons posé le problème des urgences dentaires dans le département. Elles ne sont organisées que le dimanche matin et les jours fériés. Rien n'est prévu le samedi ni le dimanche aprèsmidi! Pour les représentants de l'ARS, cela est de la responsabilité des dentistes et l'ARS n'aurait rien à v voir...«

Quelle organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé?

« Nous avons donc rappelé à l'ARS qu'elle était responsable de « l'organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé » et qu'il lui revenait de prendre des mesures pour garantir la continuité des soins dentaires. Les représentants de l'ARS n'ont même pas pris note du problème que nous posions aussi nous ne manquerons pas de le reposer! » MH

Ehpad de Cucuron



Un Carmen intime en tournée dans le Grand Avignon



Le metteur en scène Frédéric Roels s'empare de Carmen dans une adaptation intime à quatre voix et un violoncelle.

Carmen est un opéra complexe. « On y lit un drame passionnel fort, qui a bouleversé des générations d'auditeurs et de spectateurs, avec une musique d'une puissance irrationnelle et irréductible à toute analyse modérée. Un soldat aime une jeune femme à la réputation douteuse, une bohémienne, une horsclasse, hors-la-loi, séductrice de grand chemin. Il est jalousé par un torero, un homme d'apparat, de prestige, sans commune mesure avec son statut de brigadier, d'une part ; et d'autre part, tiraillé par l'amour sincère d'une jeune fille sans histoire, sa presque sœur, qui ne se voit pas continuer sa vie avec un autre homme que lui. Quatuor ambigu, constitué de personnages dont la rencontre, a priori, est peu plausible. Et pour corser le tout, il y a des soldats, des enfants, du folklore espagnol, du peuple, de la danse, de la corrida... Une série d'éléments qui étoffent l'histoire et lui donnent son panache, peut-être au risque de l'étouffer. » Ainsi résume malicieusement le metteur en scène Frédéric Roels qui préfère



privilégier un Carmen plus intime.

Carmen, une histoire de fragilités cumulées

« Je ressens le besoin de me concentrer auparavant sur cette notion de fragilité au travers des quatre personnages principaux, d'évacuer pour un moment tout le contexte hispanisant et populaire, de rechercher l'essence de l'œuvre en la réduisant au strict minimum... le tout sur une péniche et accessible à un public dès 11ans », ajoute Frédéric Roels qui signe aussi les décors, les costumes et la lumière.

Distribution

Carmen : Axelle Saint-Cirel Micaëla : Lyriel Benameur Don José : Etienne de Bénazé Escamillo : Aimery Lefèvre Violoncelle : Florent Audibert

Samedi 3 février. 20h. 6 à 12€. Dimanche 4 février. 16h. L'autre Scène. Avenue Pierre de Coubertin. Vedène. 04 90 14 26 40.

Mardi 6 février. 20h. 6 à 12€. Salle Roger Orlando. Caumont-sur-Durance. Mercredi 7 février. 20h30. 6 à 12€. Salle Jean Galia. Rochefort-du-Gard.

Jeudi 8 février. 20h30. 6 à 12€. Pôle Culturel Jean Ferrat. 157 rue des écoles et du stade.

Sauveterre. 04 66 33 20 12.

Vendredi 9 février. 20h. 6 à 12€. La Pastourelle. Saint-Saturnin-lès-Avignon.

www.operagrandavignon.fr

Entraigues-sur-la-Sorgue, Enedis modernise les lignes électriques aériennes

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, a engagé un important chantier de maintenance et de modernisation de ses lignes électriques aériennes HTA (Moyenne et haute tension).

Le chantier s'est tenu du 2 au 20 octobre sur 8 communes situées dans le secteur d'Entraigues-sur-la-Sorgue. L'entreprise a réalisé ces travaux dans le cadre d'un programme d'investissement qui vise à fiabiliser 38 kilomètres de réseaux aériens dans le Vaucluse. Objectif : garantir la pérennité et la performance d'un réseau d'électricité adapté aux évolutions de la transition écologique.



Ecrit par le 18 décembre 2025

Dans le détail

Dans le cadre de ce chantier, Enedis a fiabilisé 6 km de lignes aériennes pour un investissement de 155 000€. Les 8 communes concernées par ces travaux étaient Althen-des-Paluds, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Le Thor, Pernes-Les-Fontaines, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène et Velleron.







Ecrit par le 18 décembre 2025

Chantier à Entraigues-sur-la-Sorgue

Alimentation sécurisée

Six groupes électrogènes ont été utilisés afin de réduire les temps de coupure et proposer une alimentation sécurisée, aux clients, durant toute la durée du chantier.

Les critères de maintenance

La première condition requise est que l'ouvrage aérien ait plus de 25 ans et doive donc faire l'objet d'améliorations (poteaux, attaches, isolateurs). De plus, l'investissement doit permettre de fiabiliser le réseau pour une durée d'au moins 25 ans.

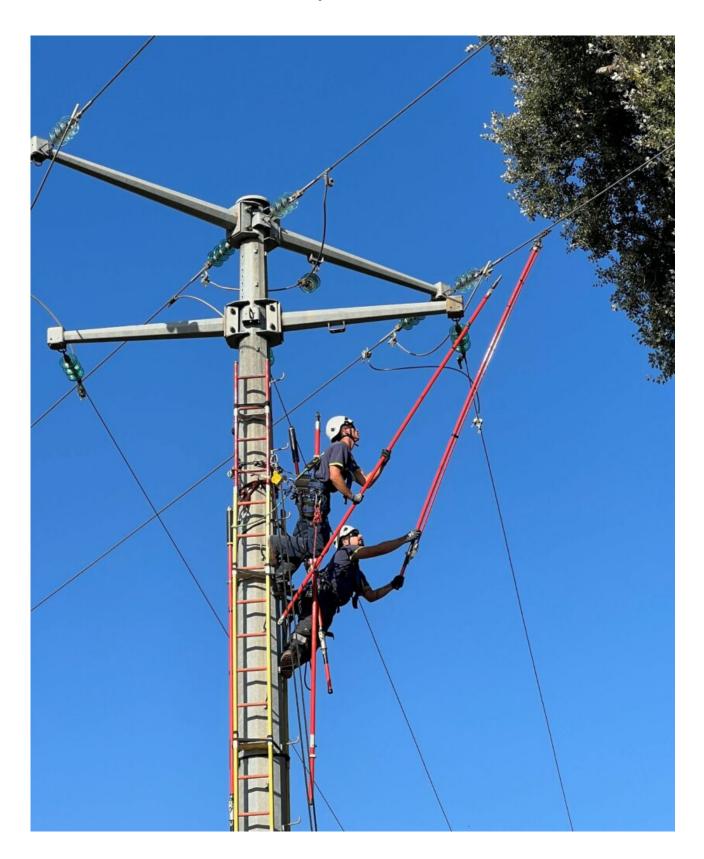
Le diagnostic

Le diagnostic de lignes est réalisé en général dans le cadre de visites pédestres et avec l'appui de drones par les équipes qui établissent un bilan. Le traitement des données se fait à partir des vidéos qui sont traitées par intelligence artificielle et qui permet également d'évaluer le matériel nécessaire.

En 2023, ce type de chantier, dans le Vaucluse, représentera pour Enedis 1,52M€ d'investissements pour le traitement de 7 lignes aériennes et 38km concernés.

Mireille Hurlin







Chantier à Entraigues-sur-la-Sorgue

7 communes vauclusiennes ont passé une convention territoriale globale avec la CAF



Les communes de Velleron, Vedène, Jonquerettes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Morières-lès-Avignon, ainsi que la communauté d'agglomération du Grand Avignon, viennent de signer leur 1re Convention territoriale globale (CTG) avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) de Vaucluse et la MSA (Mutualité sociale agricole).

Cette convention, conclue pour 4 ans, a pour but de coordonner les actions de l'ensemble des acteurs du territoire et porte sur l'ensemble des domaines d'action de la Caf qui assure une présence auprès des familles des communes signataires tout au long de la vie : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, amélioration du cadre de vie, insertion, handicap et accès aux droits.



Ecrit par le 18 décembre 2025

Dans le détail, cette Convention territoriale globale est déclinée en 8 grands objectifs :

- La professionnalisation du secteur de l'animation et de la petite enfance, avec notamment la volonté de répondre aux difficultés de recrutement.
- Le développement d'un service d'accès itinérant.
- Le soutien aux parents et familles, avec notamment la mise en place d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), le déploiement de dispositifs d'accompagnement scolaire.
- L'accompagnement de notre jeunesse (donc vous avez un exemple à travers les films diffusés sur les TV autour du parcours culture/opéra).
- L'amélioration de l'accessibilité notre offre de service notamment pour les enfants porteurs de handicap, l'accueil d'enfant dont les parents sont en recherche d'emploi.
- Favoriser l'accès à la culture et enfin Agir pour l'environnement, la transition et le développement durable.

40,6M€ d'aides

Actuellement, la CAF de Vaucluse distribue déjà 40,6M€ de prestations aux habitants des 7 communes signataires. Par ailleurs, elle verse également 3,2M€ au titre des fonds d'action sociale pour accompagner et financer 8 crèches et 10 micro-crèches, 6 relais petite enfance (RPE-ex relais d'assistantes maternelles), 4 Maisons d'assistantes maternelles (MAM), 1 Lieu d'accueil enfants parents (LAEP), 8 Accueils de loisirs sans hébergement et 5 Accueils jeunes, 1 Ludothèque et 1 Dispositif 'Promeneur du Net' sur le territoire de ces communes.

L.G.





Ecrit par le 18 décembre 2025

Les habitants des Sorgues sont invités à contribuer au plan de gestion de la végétation des Sorgues



Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) organise trois réunions concernant le nouveau plan de gestion de la végétation des Sorgues. Tous les habitants sont invités à y prendre part.

Dans le cadre de ses missions de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI), le SMBS procède à une révision de son plan de gestion de la végétation des Sorgues. Ce



document cadre ses interventions sur les boisements de bords de rivière et le lit, en adéquation avec les propriétaires riverains et les propriétaires d'ouvrages, qui sont responsables de l'entretien du lit et des berges.

Dans une volonté d'intégrer les habitants des Sorgues dans l'élaboration de ce nouveau plan, le SMBS, accompagné par le bureau d'études <u>Gereco</u>, organise trois réunions publiques. La première aura lieu le mardi 25 octobre à 18h30 dans la salle de réunion du SMBS au 1 Allée de la passerelle à Entraigues-sur-la-Sorgue. La deuxième se tiendra dans la salle du conseil municipal du Thor le mercredi 26 octobre à 18h30. La troisième, quant à elle, aura lieu le vendredi 28 octobre à 18h30 à la salle des fêtes La Pastourelle, Avenue du Général De Gaulle, à Saint-Saturnin-lès-Avignon. L'objectif de ces réunions est d'exposer et d'inclure les connaissances et les suggestions de la population concernée.

V.A.

(Vidéo) Concertation, la Safer Paca propose de s'intéresser à l'usage des sols

La Safer Paca (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Provence-Alpes-Côte d'Azur) propose une réunion de concertation sous forme d'ateliers abordant trois thématiques les 'Tensions positives et fertiles'; 'Alimentation et agricultures'; 'Activité économique et cadre de vie'. Sont invités à s'y rendre : habitants, agriculteurs, associations et organisations ainsi que professionnels et élus, bref, tout ceux que cela intéresse. La discussion pourra d'ailleurs s'étendre sur le site internet <u>ici</u>, pour le bassin de vie d'Avignon-Saint-Saturnin-lès-Avignon le 7 juillet à 18h. Puis pour l'Arc Comtat-Ventoux à Mazan le jeudi 23 septembre à 18h <u>ici</u>.

Stop au mitage résidentiel et à l'étalement urbain

Principal pôle économique du Vaucluse, le bassin de vie d'Avignon se caractérise par un fort mitage résidentiel et par un étalement urbain important. Ce territoire périurbain connaît des problématiques liées à la pression foncière, où projets agricoles et projets résidentiels entrent souvent en concurrence. Si l'agriculture reste essentielle pour l'économie locale, elle subit néanmoins une forte pression urbaine et une spéculation foncière croissante.

Articuler activité agricole et usage résidentiel

Comment articuler activité agricole et usage résidentiel ? Comment renforcer l'autonomie alimentaire et



répondre à la demande locale en produits frais de proximité ? Comment assurer la protection environnementale du territoire, dans le bassin des Sorgues notamment ? Peut-on concilier l'exploitation de carrières à proximité d'exploitations viticoles ? Les enjeux de la gestion du foncier dans le Vaucluse sont multiples car il s'agit non seulement d'assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs mais aussi de développer une agriculture dynamique et à taille humaine, de garantir le développement durable des territoires et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les infos pratiques

'Parlons de la terre, parlons de nous !'Mercredi 7 juillet 2021. 18h. Salle des fêtes 'La Pastourelle', avenue du général de Gaulle, Saint-Saturnin-lès-Avignon. Inscription <u>ici</u>. Cette concertation engage l'avenir pour les six ans à venir.

Mission

La Safer a pour mission d'accompagner le développement soutenu et harmonieux de l'agriculture, la réorganisation des exploitations agricoles dans le cadre de l'aménagement foncier, de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et de consolider la surface des exploitations familiales.

M.H.

Observer et réguler l'utilisation des sols